

Flash'INFOS

N°26 - MARS 2014

Édito

2005 - 2015

La loi Handicap a 10 ans

Cela fait 10 ans que la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a été promulguée. «*Entre avancées limitées et espoirs déçus !*» est une enquête de l'IFOP commandée par le Comité d'Entente des Associations Représentatives de Personnes Handicapées et de Parents d'Enfants Handicapés, qui nous permet de constater l'écart important sur le regard porté par les personnes en situation de handicap, «le grand public» et les élus (maires et conseillers généraux). L'intégration, l'accessibilité (*contenus numériques, transports, loisirs, établissements et services adaptés, soins, école, emploi*) sont analysés. Aujourd'hui l'impact du texte de loi sur le quotidien des personnes en situation de handicap est très fortement questionné : « au ressenti des élus toujours plus enthousiastes s'oppose celui des personnes directement concernées par le handicap qui témoignent de réelles difficultés dans la concrétisation des mesures législatives ». **Ils ont eu 10 ans pour s'y mettre, 10 ans !!** Et pourtant des délais supplémentaires de 3 à 9 ans ont été obtenus pour l'accessibilité aux lieux recevant du public, pour ceux qui n'étaient pas accessibles au 1^{er} janvier 2015. Tant que certains élus (1/3 des élus interrogés) considéreront que cette loi sur l'accessibilité constitue un frein au développement des territoires, tant que les handicaps ne se seront pas perçus autrement qu'une contrainte, alors nos associations devront se battre pour faire reconnaître les droits et tous les droits de nos enfants, petits et grands.

Philippe REITER, Président

HandiCap
ANJOU
Ensemble au cœur de l'action

Près de 2000 brioches vendues en octobre Retour sur cette opération solidaire

Vous avez été nombreux à participer à l'opération Brioches. Ce fut un succès, puisque nous avons enregistré une forte augmentation des commandes par rapport à l'an dernier.

Grâce à un plus grand nombre de vendeurs sur les stands de Grand Maine et Espace Anjou, nous avons également vendu plus de brioches au public. Un flyer a été réalisé afin de sensibiliser et expliquer au public, acheteur ou curieux, qui nous sommes et à quoi sert cette opération. Le bilan 2014 nous a permis de vendre au total 1942 brioches contre 1289 en 2013.

Bravo à toutes et tous.

Des résultats, du concret :

Ce qui représente environ 6200€ utilisés cette année pour acheter des tablettes tactiles et des logiciels pour les pôles enfants. Le pôle adultes n'est pas oublié, il réfléchit à ce qui sera le plus utile pour les résidents, tablettes ou autres équipements, ce sera fait fin mars.

9 000 € pour les 3 pôles.

L'association a décidé de doter chaque pôle d'un montant de 3000 € pour ses projets. Au delà de cette vente des brioches, le complément est prélevé sur les fonds associatifs de HandiCap'Anjou pour atteindre cette somme.

Le challenge des familles

Le challenge des meilleurs vendeurs a largement contribué à cette réussite et a permis de mettre à l'honneur cinq jeunes qui ont gagné des lots :

Pierre à l'IMPro, un MP4.

Andres à La Guiberdière, un équipement en mousse pour jouer au sol.

Aline à La Chalouère, une tablette tactile.

Madison à La Chalouère, une tablette tactile.

Thaïs au Sessad Yourcenar, un bon d'achat à la Fnac pour des jeux ou des jouets.



Merci aux vendeurs et à leurs familles

DU TEMPS POUR LA VIE ASSOCIATIVE. Vous êtes adhérent, vous pouvez participer aux actions de terrain de la vie associative en donnant de votre temps, de votre expertise et votre bonne humeur. La vie associative est largement sollicitée et a besoin de vous tous. Les actions sont nombreuses, diverses et conviennent à chacun, au gré de ses envies ou de sa diversité. **Manifestez vous, mobilisez-vous !** Différentes actions sont proposées tout au long de l'année : l'opération brioches, le spectacle annuel au Chabada, la réception de l'assemblée générale, la campagne d'adhésion, etc ...
CONTACT : president@handicap-anjou.fr

Se mobiliser c'est aussi adhérer

Vous avez reçu les bulletins d'adhésion pour l'année 2015. Certains d'entre vous ont déjà renvoyé leur adhésion, nous les en remercions. Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, demandez les bulletins auprès des secrétariats ou téléchargez-le sur le site dans la rubrique «Agir et Soutenir». Je rappelle qu'adhérer à HandiCap'Anjou c'est :

- défendre les intérêts des personnes handicapées et de leurs familles,
- contribuer à la création de places et à l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées en agissant, par notre nombre et notre notoriété, auprès des pouvoirs publics,
- avoir accès à la partie privée du site internet et disposer d'infos privilégiées,
- bénéficier de 4 places gratuites au spectacle annuel.
- soutenir l'action de HandiCap'Anjou,
- faire entendre sa voix, par son vote,
- s'engager et faire partie du mouvement parental,

1 - J'ADHÈRE : le nombre d'adhérents participe à la notoriété de l'association

2 - JE REÇOIS ma carte d'adhérent et un code d'accès au site privé

3 - JE VOTE lors de l'assemblée générale

4 - JE PEUX devenir membre actif en intégrant le CA, le bureau, les commissions ou être bénévole de terrain...

Pour des raisons techniques, suite aux réglemets de vos adhésions, les reçus pour dons, cartes adhérents et codes d'accès privé vous parviendront en avril.

Donner et recevoir

HandiCap'Anjou est partenaire de HANDIMAIN. Nous soutenons cette jeune association qui vous a été présentée à l'assemblée générale de HandiCap'Anjou en juin dernier. Aujourd'hui ils ont à leur actif la réalisation de deux films, court et moyen métrage, «Chamalow» et «Entre Les Mots», mettant en avant le handicap. Ils nous donnent rendez-vous pour une **projection privée au cinéma GAUMONT Angers le JEUDI 12 MARS à 19h00**. Sur réservation : tarik.bensalah@handimaine.fr Les affiches et les jaquettes des DVD offerts ont été réalisées avec le soutien financier de la Vie Associative de HandiCap'Anjou. Suivez également leur **web serie «Bruno et ses potes»** par le lien **Facebook de HandiCap'Anjou**. www.facebook.com/handicapanjou?fref=ts



SOLID'ARTS sera en fête pour HandiCap'Anjou le 13 mars à 20h30, salle Claude Chabrol route de Pruniers à Angers. Le principe des manifestations organisées par Solid'Arts est de réunir en un spectacle, théâtre, danse et musique dans le but d'aider une association, une structure à vocation humanitaire ou solidaire. Après *Le rire médecin* ou *Marie, rêves et espoir*, c'est aujourd'hui *HandiCap'Anjou* qui est bénéficiaire pour ses établissements, de cette action du mois de mars. Au programme : la Cie Ernesto Barytoni, la LIMA ligue d'impro, la Cie 5.1 et Céline Counali. **Les billets sont en vente dans les réseaux FNAC, Carrefour, Magasins U. Géant, Intermarché.** Tarif 12€ ou 7€ en tarif réduit.

En bref

13 JUIN 2015 : ASSEMBLEE GENERALE

La date de l'assemblée générale est fixée au 13 juin à 15H, au parc du Hutreau à Angers. A cette occasion, les adhérents vont voter et élire plusieurs membres du Conseil d'administration qui ne renouvelleront pas leur mandat.

Les nouvelles candidatures au Conseil d'Administration sont les bienvenues. Il est déjà temps d'y réfléchir... Mr Philippe Reiter est à votre disposition pour répondre à vos questions. president@handicap-anjou.fr

BRIOCHES : LA FOURNEE D'OCTOBRE 2015

La vente au public sur les centres commerciaux aura lieu samedi 10 octobre.

Réservez cette date dans vos agendas et participez à la réussite de cette opération au profit des enfants, adolescents et adultes accompagnés par HandiCap'Anjou. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire en envoyant un mail à contact@handicap-anjou.fr.

SAMEDI 11 AVRIL TOUS AU CHABADA

Le voyage de l'homme Apache est le prochain spectacle proposé par la vie associative à l'attention des jeunes, adultes, familles et amis ainsi que les salariés et leurs enfants. Réservez votre place à l'aide des flyers qui vous sont déjà parvenus. A télécharger également sur le site www.handicap-anjou.fr dans la rubrique actualités.

EN SAVOIR PLUS SUR LA LOI HANDICAP

Vous trouverez les éléments de l'enquête **«Entre avancées limitées et espoirs déçus !»** dans le communiqué de presse du comité d'entente via ce lien : http://www.datapressepremium.com/rmdiff/1591/2015_DPCE_EnquetelFOP.pdf

A lire également le rapport du défenseur des droits sur 10 ans d'actions pour la défense des droits de personnes handicapées : http://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/upload/lutte_contre_la_discrimination/ddd_handicap_10_ans_web_-_ok_0.pdf

SUIVEZ-NOUS !

La page facebook de HandiCap'Anjou est ouverte... Partagez !